

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le ministre se préoccupe manifestement des divers secteurs de l'industrie pétrolière. Je ne peux que répéter que, depuis de nombreuses années au Canada, l'industrie pétrolière fait des profits de 45 p. 100 sur le pétrole et le gaz produits au Canada.

M. Hnatyshyn: Ce sont des sociétés canadiennes.

M. Trudeau: Nous croyons que c'est là une trop grande marge de profit et nous tentons de la réduire. J'espère que certains éléments de cette industrie—et surtout, comme l'ex-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources le fait remarquer, les sociétés canadiennes . . .

M. Clark: Celles qui s'en vont.

M. Trudeau: . . . bénéficieront de la politique énergétique, qui est manifestement conçue pour profiter aux Canadiens, comme le sait l'ex-ministre.

M. Clark: Si elles acceptent de s'installer aux États-Unis.

LA SITUATION À ESTEVAN (SASK.)

M. Len Gustafson (Assiniboia): Madame le Président, le premier ministre sait-il que dans la région d'Estevan-Weyburn, au sud de la Saskatchewan, nous recevons \$17.75 le baril et que le prix de l'essence à la pompe a augmenté de 68c.? Il n'y a pas de politique énergétique. L'activité économique de cette région est pratiquement inexistante. Nos gens sont désespérés.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, si je le comprends bien, le député m'expose ses vues.

* * *

L'ÉCONOMIE

LES FAILLITES DE PETITES ENTREPRISES ET D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Le chef du Nouveau parti démocratique a posé des questions au ministre aujourd'hui. J'étais ici alors que le chef du NPD était absent, et il me semble que le ministre ne veut pas admettre que nous sommes dans un marasme économique, d'après les réponses qu'il a données à propos des questions sur les faillites et sur les difficultés financières. Je songe surtout aux petites entreprises et aux agriculteurs. Selon la Fédération canadienne des hommes d'affaires indépendants—M. John Bulloch—et l'Ontario Federation of Agriculture—M. Ralph Barrie—d'ici l'automne, le nombre d'exploitations en difficulté aura quadruplé si la situation ne change pas. Le ministre se rend-il compte de la gravité du problème?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, j'ai déjà dit à la Chambre que j'ai eu et que j'aurai encore des entretiens avec

les ministres concernés sur les difficultés qu'éprouvent certaines catégories de citoyens. Je sais ce qui se passe. J'essaie de voir s'il n'y a pas moyen d'améliorer la situation sans accentuer la poussée inflationniste actuelle. Je garantis au député que je me rends très bien compte de la situation.

L'EXTENSION DU PROGRAMME D'OBLIGATIONS POUR L'EXPANSION DES PETITES ENTREPRISES AUX EXPLOITATIONS AGRICOLES

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Finances. Ce n'est qu'une question de détail à propos des obligations pour l'expansion des petites entreprises. Je signale au ministre, seulement pour lui rafraîchir la mémoire, que si les bénéfices des banques sont à la hausse, ces bons ne peuvent en aucune façon leur servir de prétexte pour ne pas payer d'impôts. Le ministre admettra, je pense, que c'est là le mécanisme de l'obligation.

Quoiqu'il en soit, ce côté-ci de la Chambre lui a proposé de prolonger le débat d'une journée. Je crois savoir que demain, lui et le ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) rencontre des banquiers. Je sais qu'il faudra du temps pour tenir ces délibérations et pour bien comprendre les ramifications qu'implique la décision d'accorder le droit d'émettre des obligations à des fins d'exploitation et de stocks aux entreprises et aux exploitations agricoles non constituées en sociétés, mais quand pouvons-nous prévoir connaître la décision du gouvernement? Est-ce que ce sera la semaine prochaine ou le mois prochain? Dans combien de temps le ministre prévoit-il nous faire part de la décision relative à cette mesure?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, on a déjà demandé plusieurs fois si cet instrument très efficace que l'on appelle les obligations pour l'expansion des petites entreprises peut être accordé à d'autres groupes. J'ai déclaré que si on prenait éventuellement une décision à ce propos, on l'annoncerait, comme il se doit, mais l'extension de ce droit d'émettre des obligations aux entreprises non constituées en sociétés présente de véritables difficultés. Cela risque de présenter de très grandes difficultés d'ordre administratif et d'entraîner des dépenses très importantes. C'est sans doute pour ces raisons, entre autres, que mon prédécesseur a imposé la limite qui s'applique actuellement à l'émission de ces obligations.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. WADDELL—LA DÉCLARATION PRÉSUMÉMENT TROMPEUSE DE M. MAC EACHEN

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, je soulève la question de privilège concernant le ministre des Finances (M. MacEachen). Le 2 mars 1981, j'ai posé une question au ministre des Finances à la Chambre. Je lui ai dit qu'il pourrait parvenir à un accord avec l'Alberta s'il était prêt à faire preuve de souplesse au sujet de la taxe de 8 p. 100 à la tête du puits sur le pétrole et le gaz naturel. Je lui ai alors répondu: